

# POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DE TOUS LES VOLLEY



200 000 Licenciés en 2024





# Une Equipe de France Championne Olympique

**Un afflux massif de nouveaux licenciés**  
**+46% vs novembre 2020**  
**+22% vs novembre 2019**



**Une situation financière fédérale solide et idéale**  
**Un climat de confiance favorable**

*Autant de facteurs qui représentent une opportunité unique de  
faire grandir le volley français*

**OBJECTIF**



**200 000 licenciés en 2024**



**FFvolley**

**UN PLAN D' ACTIONS AUTOUR DE 2 AXES**

**250 NOUVEAUX LIEUX DE PRATIQUE**

**50 NOUVEAUX EMPLOIS DEDIES AU DEVELOPPEMENT**



# 250 NOUVEAUX LIEUX DE PRATIQUE DES VOLLEY

Dans la lignée du grand plan national sur les équipements annoncée par le Président de la République et porté par l'Agence Nationale du Sport, la FFVolley va mener une ambitieuse politique de soutien aux équipements actuels pour les moderniser et à la construction de nouveaux lieux de pratique, dans les zones carencées.



## DES TERRAINS DURABLES POUR UNE PRATIQUE REGULIERE

Accompagnement des clubs et collectivités pour la création de terrains OUTDOOR

100 lieux de pratique sur sable

100 lieux de pratique sur herbe

50 terrains de street volley



*Et enrichir le territoire de nouveaux équipements sportifs de volley*

# 250 NOUVEAUX LIEUX DE PRATIQUE DES VOLLEY



## DES ESPACES AGILES POUR UNE PRATIQUE SAISONNIERE

Utilisation des plages, parcs, stations de ski, aires de jeu....

Distribution de kits amovibles gérés par les municipalités ou les clubs



*Et donner de nouvelles  
habitudes de pratique*



# ESTIMATION DU PROJET

## ESPACES DURABLES - PLAN EQUIPEMENTS

**100 LIEUX DE PRATIQUE SUR SABLE (800 TERRAINS)**  
50 000 euros

**100 LIEUX DE PRATIQUE SUR HERBE**  
25 000 euros

**50 LIEUX DE PRATIQUE SUR CIMENT**  
10 000 euros

**8 000 000 EUROS**

## ESPACES AGILES - CONTRAT DE DEVELOPPEMENT

**1 500 Kits amovibles**  
400 euros

**600 000 EUROS**

# 250 NOUVEAUX LIEUX DE PRATIQUE



**Pour mener à bien le déploiement de cette politique  
d'aménagement du territoire, cette mesure est accompagnée de  
la création de**

**50 NOUVEAUX EMPLOIS**

**100 % DEDIES AU DEVELOPPEMENT**

**SUR TOUT LE TERRITOIRE**





## Pour

- Multiplier les lieux de pratique
- Décliner le projet fédéral en mettant en œuvre des actions de promotion et de fidélisation adaptées aux territoires



# Financement des actions de développement

## Système actuel 2021

### LE PLAN SPORTIF FEDERAL – PSF

#### Enveloppe financière consacrée au développement du VOLLEY

- **2018 : 1 193 372€** l'Etat répartit via le CNDS, sur le développement des politiques publiques de l'Etat, **176 dossiers clubs**.
- **2019 : 1 189 500 €** a été répartie à 59% pour les instances et 41% pour les clubs. + 22%, **225 dossiers clubs**.
- **2020 : 1 243 370 €** a été répartie à 54% pour les instances et 46% pour les clubs. + 13,5%, **260 dossiers clubs**.
- **2021 : 1 632 850€ dont 250 150€ (plan de relance)** a été répartie à 50,5% pour les instances et 49,5% pour les clubs. + 12%, **299 dossiers clubs**.

**Le développement du volley dans les territoires est financé par le PSF suivant la politique du Projet Fédéral.**

### AIDE AUX LIGUES

#### Part fixe

- 1€50 par licence payante redistribuée aux ligues (110k€)
- 5 000€ / salarié ligue sur Poles Espoirs sans CTS (50k€)
- Soutien aux « petites » ligues (40k€)

#### Part variable sur 10 critères

- Emploi consacré au développement
- Création de GSA
- Développement volley santé et para volley
- Actions pour les scolaires
- Soutien aux CRE
- Pratiques départementales
- Licences jeunes
- Licences événementielles
- Formation des dirigeants
- Projets spécifiques de la Ligue

2018

400 000

2019

250 000

2020

300 000

2021

300 000

# Un « Plan Emploi FFVolley/ANS » porté par chaque ligue ou comité auprès des DRAJES

1.

Les « AIDES AUX LIGUES » deviennent  
« **L'AIDE FÉDÉRALE POUR L'EMPLOI** »

2.

+ AUGMENTATION DE L'ENVELOPPE  
FÉDÉRALE DE 200 K€  
→ **500K€ d'aide à l'emploi**

3.

CONVENTION DE DEVELOPPEMENT  
**FFVOLLEY / ANS / LIGUE ou COMITE**

- Plan stratégique
- Objectifs
- Plan d'actions



# Plan de financement



## PLAN DE FINANCEMENT D'UN EMPLOI

(28 000€)

- ANS : 12 000€
- FFvolley : 10 000€
- Ligue ou CD : 6 000€

### PERENNISATION

- Hausse du nombre de licenciés
- Augmentation de la licence
  - + 1 euro en 2022
  - +1 euro en 2023

*En fonction de la réalisation des objectifs, au-delà de la 3<sup>ème</sup> année la FF Volley finance 22 000 euros par emploi.*

# Plan de déploiement

## 2022

15 EMPLOIS  
20 ESPACES DE BEACH VOLLEY  
20 ESPACES SUR HERBE  
10 TERRAINS DE STREET VOLLEY

## 2023

25 EMPLOIS  
50 ESPACES DE BEACH VOLLEY  
50 ESPACES SUR HERBE  
20 TERRAINS DE STREET VOLLEY

## 2024

10 EMPLOIS  
30 ESPACES DE BEACH VOLLEY  
30 ESPACES SUR HERBE  
20 TERRAINS DE STREET VOLLEY

